



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

N° 36

FÉVRIER 2016

Le référendum perdu d'Evo Morales

Porté au pouvoir en 2006, Evo Morales a affronté avec succès le suffrage populaire pendant dix ans : référendum révocatoire en 2008, une première élection présidentielle en 2009 après l'adoption de la nouvelle Constitution, puis une deuxième présidentielle en 2014. Avec le référendum du 20 février dernier qui visait à modifier un article de la Constitution limitant le nombre de mandats du président (et du vice-président) à deux mandats consécutifs, pour autoriser la réélection sans limite, Evo Morales a, pour la première fois, perdu une bataille électorale.

Dans un premier temps, les sondages donnaient les camps du oui et du non à égalité, mais, à quelques jours du scrutin, le non était donné gagnant. Les urnes ont donné raison aux sondeurs, même si la marge entre les deux est moins importante qu'annoncé : moins de 2% des voix.

Cet échec, relatif, d'Evo Morales n'est pas une crise institutionnelle, mais sûrement une crise de confiance à l'égard du dirigeant politique, car une partie de son électorat a voté non ou s'est abstenue. A noter que ce referendum fait apparaître un vote rural, favorable à Evo Morales et au MAS, et un vote urbain, plutôt favorable à l'opposition. Les résultats des élections municipales de l'an dernier avaient été un premier avertissement : une partie des électeurs, même s'ils ont profité et profitent encore des grands changements intervenus dans le pays grâce à la politique d'Evo Morales et le gouvernement du MAS, n'avaient pas souhaité donner les pleins pouvoirs à ce dernier et avaient voté pour d'autres partis. Dans cette campagne référendaire, Evo Morales et d'une partie des militants du MAS ont tenu un discours de campagne présidentielle, contre les inclinations

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



pro néolibérales et pro impérialistes attribuées à tous les partisans du non qui, en cas de victoire de ce camp, mettraient en danger les acquis des dix dernières années.

La victoire du non permet de consolider la stabilité institutionnelle – rare en Bolivie au cours de son histoire – acquise grâce à la Constitution adoptée il y a sept ans, au terme d'un très long processus de débat dans toute la société bolivienne et grâce au bilan social des gouvernements d'Evo Morales. Mais, dans le même temps, pour une partie de l'électorat, le non a aussi valeur d'avertissement. En effet, après différentes affaires de détournement de fonds et de pots de vin impliquant des proches du Président, dont le scandale du Fondioc, fonds destiné à financer des projets de développement dans les communautés indigènes du pays, qui ont érodé l'image du Président, les accusations de faveurs accordées à l'entreprise de l'ex-compagne d'Evo Morales ont assurément contribué à la défiance d'une partie de l'électorat. D'autant plus qu'il a construit sa carrière politique sur le rejet des pratiques corrompues de ses prédécesseurs.

La victoire du non ne constitue pas pour autant un rejet des grandes orientations gouvernementales, dont les résultats sont indéniables – et la plupart de opposants ne les nient pas –, que ce soit la réduction de l'extrême pauvreté, des inégalités, du chômage, et, surtout, la sortie de l'exclusion de la moitié de la population, avec notamment l'éradication de l'analphabétisme.

Cette politique de « réparation » des inégalités historiques, accrue par les politiques néolibérales de ses prédécesseurs, s'est fondée sur la nationalisation du gaz naturel et la redistribution des dividendes de la très forte hausse des prix des matières premières, jusqu'à l'année dernière. En outre, les cours élevés des produits énergétiques ont permis à la Bolivie d'atteindre une croissance du PIB inconnue jusque-là, de limiter l'inflation à un très faible niveau, d'accroître ses réserves et aussi de réduire considérablement sa dette publique. Toutefois, le retournement du contexte international avec l'effondrement des cours des produits énergétiques, mais aussi les répercussions de la crise économique du Brésil, pourraient bien signer la fin de cette relativement longue période de stabilité économique et sociale.

Le mandat présidentiel d'Evo Morales s'achèvera en 2019. La question de la succession est ouverte. S'il veut conserver le pouvoir et garantir la continuité de ses politiques, le MAS, son parti, devra s'engager dans un processus de réflexion sur les raisons de cet échec, après celui des élections locales de 2015, et sur les moyens de faire entrer le pays dans une phase de développement économique et social respectueuse de l'environnement et garantissant un approfondissement de la démocratie.

La stabilité institutionnelle du pays en dépend.

SOMMAIRE

Zyka, dengue, chikungunya

p. 04

Argentine

M. Macri et les droits de l'Homme p. 05

Le pari gagnant des fonds vautours p. 06

Argentine / France

Visite officielle de François Hollande p. 07

Brésil

Crise politique, zika et carnaval p. 08

Colombie

Du Plan Colombia au Plan Paz Colombia p. 08

Négociation avec l'ELN et 50^e anniversaire mort de Camilo Torres p. 10

Cuba / France

Visite officielle de Raúl Castro p. 10

Cuba / Etats-Unis

Les voies compliquées du dégel p. 11

Cuba et le FMI p. 12

El Salvador

Arrestation des assassins des jésuites de l'UCA p. 12

L'ex-président Funes devant la justice p. 13

Equateur

Contre la corruption dans l'armée p. 13

Guatemala

Premières condamnations pour crimes sexuels en temps de guerre p. 14

Honduras

Avocats victimes des violations des droits humains p. 14

Mexique

La visite du Pape p. 14

Massacre en prison p. 16

Puerto Rico

Proposition de réduction de la dette p. 16

République dominicaine

La CIDH sur les droits des Haïtiens p. 16

Uruguay / France

Visite officielle de François Hollande p. 17

Venezuela

Vers la fin anticipée du mandat de N. Maduro ? p. 17

Zika, dengue, chikungunya

Depuis le début de l'année 2016, un début de panique a gagné les pays occidentaux devant l'avancée du zika en Amérique latine et en premier lieu au Brésil. A cela plusieurs raisons : d'abord on ne connaît pas de traitement alors que les conséquences sanitaires sont graves et, ensuite, le risque d'une mondialisation de cette infection virale transmise par des moustiques du genre *Aedes Aegypti*, à l'occasion des Jeux olympiques de Rio et des déplacements de voyageurs infectés, est plus que vraisemblable.

Le zika, virus fréquent en Polynésie, serait arrivé récemment au Brésil à la faveur de la Coupe du monde de football. Par contre la dengue et le chikungunya sont, l'une et l'autre, des infections virales endémiques dans les Caraïbes (le chikungunya) et la plus grande partie de l'Amérique du Sud (la dengue), le Brésil en particulier, et transmises aussi par les moustiques de type *Aedes*.

Le nombre de malades atteints du zika et de pays touchés par cette infection, ses conséquences graves et, particulièrement, le risque de microcéphalie chez les nouveaux-nés dont la mère enceinte aurait été atteinte par le virus, ont amené l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à déclarer cette épidémie débutante comme risque sanitaire majeur pour la planète.

Le premier résultat de cette alarme mondiale est de voir des laboratoires pharmaceutiques se précipiter dans la recherche pour être les premiers à trouver et proposer un vaccin... Nombre de Latino-Américains se rappellent de l'épidémie de grippe AH1N1 au Mexique, qui a été à l'origine d'un phénomène de panique mondial. L'alerte à la pandémie lancée alors par l'OMS avait poussé de nombreux gouvernements à acheter des millions de doses d'un vaccin à un coût élevé pour rien ou presque, car l'épidémie s'était avérée très limitée et moins grave qu'annoncé. D'où la conviction que cette épidémie, dont personne ne conteste la gravité, pourrait bien être une nouvelle mine d'or pour les transnationales de la pharmacie. D'autant que, jusqu'à présent, ces mêmes transnationales ont mis du temps avant de développer des solutions vaccinales pour la dengue ou le chikungunya, considérées comme maladies de pauvres, de même que le zika aussi longtemps qu'il était confiné à des pays africains ou océaniques. Parmi la quinzaine de laboratoires et agences de recherche médicale impliqués dans cette course au vaccin, on retrouve Sannois (France), GlaxoSmithKline (Grande Bretagne), Inovio Pharmaceuticals et NewLink Genetics (Etats-Unis), Bharat Biotech (Inde). Toutefois, les essais à grande échelle des formules vaccinales que certains laboratoires annoncent ne seront pas possibles avant un an et demi, ce qui laisse largement

le temps à l'épidémie de se développer. Pour la dengue, depuis fin 2013, on sait que le laboratoire pharmaceutique Sanofi a investi 200 millions d'euros dans la construction d'une usine de production de 100 millions de doses, avec pour objectif de mettre ce vaccin sur le marché international dans un délai de cinq ans. Pour vacciner plus de la moitié de la population de la planète, Sanofi serait assuré de contrats avec les gouvernements des pays infectés soit, comme le notait la revue *Forbes*, « un succès commercial monumental pour l'industrie globale de la vaccination ». Toutefois, il faut noter que en ce début 2016, la plupart des pays de l'Amérique du Sud ont annoncé des épidémies de dengue – même l'Uruguay, pour la première fois depuis un siècle – mais pas de campagnes massives de vaccination. Pour l'instant, seul le Mexique a autorisé la vaccination début décembre 2015. Selon des experts de l'Organisation panaméricaine de la santé, « s'il y a eu en 2015 deux millions de cas de dengue dans les Amériques et que le moustique transmetteur du zika est le même, en utilisant des modèles informatiques et malgré les incertitudes, on peut estimer à trois à quatre millions le nombre de personnes susceptibles d'être infectées au cours de l'année ». Le Brésil est le pays le plus touché avec un million et demi de cas de zika comptabilisés, 4 180 bébés nés avec microcéphalie. L'urgence pour le Brésil est donc bien réelle. Pour y faire face elle exigerait des mesures de santé publique fortes, mais la crise économique a entraîné de sérieux rabotages budgétaires et la crise politique actuelle paralyse l'action gouvernementale. La ville de Rio, où auront lieu les prochains Jeux olympiques d'été, est particulièrement concernée. D'un côté, elle est pressée par le Comité international olympique de terminer les installations et de dépenser toujours plus pour celles-ci, et de l'autre, pour cause de siphonage des fonds publics à cette fin, des restrictions budgétaires ont été décidées pour les infrastructures locales, mais aussi pour le paiement des travailleurs en sous-traitance des sites olympiques. Si bien que le système de santé, déjà en état de sous-investissement chronique, n'est pas en état de faire face à cette urgence et l'héritage olympique pourrait bien être une catastrophe sanitaire pour la population locale, avec des risques de transmission globale par l'intermédiaire des touristes venus du monde entier à l'occasion de cet événement sportif. Au point que des voix se sont élevées pour demander le report des Jeux olympiques.

Des chercheurs américains travaillant sur les maladies infectieuses et politiques de santé publique font remarquer que la propagation du zika et des autres maladies transmises par des moustiques est facilitée par l'explosion des

dépôts de déchets disséminés un peu partout, en particulier dans les pays sous-développés. Ces récipients non biodégradables, ces vieux pneus, ces sacs et emballages plastiques font de parfaits habitats pour les moustiques qui y pondent leurs œufs, en attendant la pluie... Et de remarquer que ces maladies tropicales, propres aux pays pauvres, pourraient bientôt concerner le monde entier avec le réchauffement climatique, transformant des pays tempérés en pays tropicaux.

Dans l'incapacité de mener une politique sanitaire agressive pour éliminer le risque, faute de budgets pour cause de récession, plusieurs gouvernements latino-américains – dont ceux de la Colombie, de la Jamaïque et du Salvador – ont trouvé la solution : demander aux femmes en âge de procréer d'éviter d'être enceintes pendant au moins deux ans...

Cette suggestion a suscité un grand émoi car elle reporte sur les femmes la responsabilité et permet à l'Etat de se dédouaner de son incurie en matière de protection de la santé publique, mais aussi d'éviter de questionner sa politique à l'égard des femmes dans le domaine des droits reproductifs, en particulier le refus de l'interruption volontaire de grossesse y compris pour cause de malformation du fœtus, mais aussi dans l'accès à la contraception.

Le coût économique de l'impact sur la santé des populations des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes a été estimé par la Banque mondiale. Elle estime qu'à court terme il devrait être modéré, de l'ordre de 0,06 % du PIB, soit 3,5 milliards de dollars, à condition qu'il y ait une contre-offensive internationale coordonnée et efficace contre le virus. A cet effet, la Banque mondiale a mis à disposition 150 millions de dollars pour le combat contre le zika en Amérique latine et aux Caraïbes. Toutefois, les conséquences économiques pourraient être beaucoup plus sensibles pour les pays des Caraïbes dont la ressource majeure est le tourisme. La Banque mondiale estime que le Mexique, Cuba, la République dominicaine et le Brésil seront les pays où le coût du zika sera le plus élevé. En ce qui concerne Cuba, compte tenu des succès de sa politique agressive de lutte contre les maladies tropicales, on attend avec intérêt les conclusions de ses chercheurs et les résultats de la campagne engagée contre le zika et la dengue. Toutefois, le développement du tourisme, lié à la nouvelle conjoncture politique, pourrait dégrader les conditions de lutte contre ces maladies.

Sources : *El País Internacional, The Nation, Página 12, The Guardian*

Argentine

M. Macri et les droits de l'Homme

Fin février, le président Macri a fini par recevoir les organisations de défense des droits de l'Homme, Mères et Grands-Mères de la place de mai, l'association HIJOS, l'association des familles de disparus et emprisonnés pour raisons politiques, le Centre d'études légales et sociales (Cels – membre de la FIDH). Depuis son élection, en effet, il les avait ignorés tout en prenant des décisions de réorganisation des organismes étatiques de défense des droits de l'Homme créés par les gouvernements précédents, avec à la clé des licenciements de personnels, des restrictions ou suppressions d'activités, etc. En outre, des figures emblématiques des associations de défense des droits humains ont fait l'objet de menaces, sans que le gouvernement ne réagisse. Des membres du gouvernement réitérent les déclarations suggérant la fin des procès en cours contre les civils et militaires accusés de torture, assassinats, disparitions et vols de nouveaux-nés durant la dictature... Clairement, la continuité des politiques de Mémoire, Vérité et Justice, promues depuis les débuts des gouvernements Kirchner, est questionnée par le gouvernement de Mauricio Macri.

Les organisations présentes ont remis au Président un document dans lequel elles demandent que ces politiques soient poursuivies, questionnent le protocole de sécurité imposé pour toute manifestation, les licenciements en raison de leurs sympathies politiques, la répression de manifestations de travailleurs licenciés, ainsi que l'arrestation et le maintien en détention de la dirigeante sociale Milagro Salas. Estela de Carlotto, présidente des Grands-Mères, a exprimé la préoccupation des organisations de défense des droits de l'Homme du fait de la concomitance de la visite annoncée du président des Etats-Unis le 24 mars, jour du 40^e anniversaire du dernier coup d'Etat. Le Président a donné des assurances que la traditionnelle manifestation commémorative pourrait avoir lieu malgré les mesures de sécurité prises pour la présence d'Obama. Les organisations des droits de l'Homme ont enregistré cette promesse présidentielle, mais ont tenu à préciser à Mauricio Macri qu'une visite du Président américain à l'ex-École de mécanique de l'armée (Esma), haut lieu des tortures et des disparitions, serait vécue

comme une provocation par les victimes et leurs familles compte tenu de la responsabilité des Etats-Unis dans les crimes commis sous la dictature militaire. En revanche une rencontre entre le Président des Etats-Unis et les organisations de défense des droits de l'Homme serait bien reçue.

Cette rencontre fait suite aux déclarations à Buenos Aires même du rapporteur spécial de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), après s'être entretenu avec des représentants du gouvernement, des organisations de défense des droits humains, d'associations et groupes liés aux médias. Le rapporteur spécial s'était vu confier par la CIDH la mission de recueillir des informations, à l'occasion d'un séminaire international, en raison du grand nombre de plaintes reçues par l'organisme en relation avec de présumées violations des droits humains dans différents domaines. En effet, jusqu'à présent, le gouvernement de Mauricio Macri n'avait pas répondu aux demandes d'information de la CIDH à la suite de ces plaintes. Le rapporteur

spécial a posé une série de questions et demandé des éclaircissements sur les motifs qui ont amené le gouvernement à décréter par nécessité et urgence (DNU) la modification de la législation sur les services de communication audiovisuelle, mais aussi la tentative de désignation de juges de la Cour suprême. Il a aussi montré la préoccupation de la CIDH pour l'emprisonnement de Milagro Sala, l'urgence sécuritaire, l'état d'urgence sécuritaire qui autorise les forces armées à descendre des avions, les violences contre des travailleurs et des manifestants exercées par les forces de sécurité.

Le rapporteur spécial a particulièrement insisté sur le maintien par l'Argentine des normes internationales de respect du pluralisme, de la liberté d'expression et de la diversité, mettant l'accent sur le risque que fait courir le contrôle monopolistique et la propriété croisée des médias de masse.

Sources : *Página 12, La Jornada*

Le pari gagnant des fonds vautours

Moins de trois mois après son élection, le gouvernement de Mauricio Macri est sur le point de finaliser la négociation avec les fonds spéculatifs « vautours », annoncée dans la campagne électorale.

En effet, début février, ses négociateurs ont fait une proposition très attractive aux fonds : ils recevront 7 milliards de dollars d'ici mi-avril, soit une déduction de 25 % du montant fixé par les différentes sentences du juge new-yorkais Griesa – ils réclamaient 9 milliards de dollars –, alors que la valeur nominale des créances n'était que de 2,5 milliards de dollars. La rentabilité des créances détenues par les fonds vautours frise ainsi les 1000 %... Une excellente affaire donc, d'autant plus que ces créances ont été acquises à un prix inférieur à leur valeur faciale auprès de petits créanciers découragés, convaincus qu'ils ne les recouvreraient jamais. Les fonds spéculatifs qui n'étaient pas couverts par les sentences américaines, mais avaient demandé à bénéficier des mêmes avantages, les « *me too* », recevront un peu moins, mais tout de même 1,5 milliard de dollars, soit au total 8,5 milliards de dollars à payer pour l'Argentine.

Pour obtenir les fonds nécessaires pour payer tous ces fonds spéculatifs, le ministre de l'Economie et des Finances argentin devra recourir à l'endettement sur les marchés financiers internationaux. Le mécanisme est le suivant : l'Etat argentin émettra de nouveaux titres d'un montant nominal supérieur à cette somme qui seront détenus par les sociétés financières et les dollars reçus en échange seront versés aux fonds spéculatifs.

Les risques de l'endettement semble d'autant moins préoccuper le gouvernement de Mauricio Macri que leurs prédécesseurs Kirchner et Fernández avaient ramené à un niveau faible – 18 % du PIB –, considérant qu'ils ont de la marge...

L'accord avec les fonds vautours, avec l'assentiment du juge Griesa, est pour l'Argentine non seulement le feu vert pour emprunter sur les marchés internationaux des capitaux, mais aussi libérateur pour les fonds bloqués dans les banques américaines depuis 2014, destinés à payer les créanciers ayant accepté les deux renégociations de la dette de 2005 et 2010. Toutefois, la fin du blocage des fonds est conditionnée à l'abrogation des deux lois votées par le Congrès argentin sous la présidence de Cristina Fernández, loi de paiement souverain et loi de verrouillage, qui visaient à empêcher la négociation sous contrainte avec les fonds spéculatifs et l'utilisation des réserves de la Banque centrale pour payer leurs créances. En acceptant de payer à ces fonds, en un seul versement et cash, beaucoup plus qu'aux 93 % de créanciers ayant accepté la renégociation, le gouvernement argentin prend le risque que certains de ces créanciers se lancent dans des procédures judiciaires pour obtenir une meilleure indemnisation. L'accord avec les fonds vautours, présenté par le gouvernement comme une grande victoire de ses négociateurs, est en fait très en dessous de ce que le gouvernement précédent avait refusé, non seulement en terme de déduction sur le montant des créances, mais aussi sur les

modalités, versement en liquide et non échange de titres. Un accord bradé.

L'empressement du gouvernement de Mauricio Macri à vouloir en finir très vite avec ce contentieux par un accord très désavantageux pour l'Argentine constitue un très mauvais précédent pour les pays endettés ayant eux aussi accepté que les contentieux relèvent des juridictions américaines. Il a aussi étonné plus d'un économiste. Il s'explique par ses difficultés économiques, financières et politiques intérieures. En effet, contrairement aux projections de campagne électorale, la libération du dollar et la méga dévaluation du peso n'a pas attiré les investisseurs : le grand emprunt lancé dans la foulée a été un fiasco total et, en attendant les rentrées de devises des moissons de l'été, la balance des paiements souffre, les projets d'investissements dans les infrastructures sont à l'eau. Par ailleurs, pour obtenir l'abrogation des deux lois kirchneristes, Mauricio Macri avait besoin de l'accord d'une majorité au

Congrès. Pour cela, il fallait diviser les élus de la coalition d'opposition péroniste Frente para la Victoria (FPV). Comme ceux-ci étaient divisés sur le sujet avant les élections, il n'a pas été très difficile d'obtenir l'accord d'un nombre suffisant de députés et sénateurs sur le principe de l'abrogation de la loi...

Ce mouvement de retour à l'endettement extérieur est assez mal vécu par une partie de la population qui souffre du retour de l'inflation, des licenciements massifs non seulement dans l'administration publique mais aussi dans l'industrie. Les félicitations adressées par Christine Lagarde au nom du FMI au gouvernement de Mauricio Macri a encore plus inquiété, car très vif est le souvenir de la spirale d'endettement sous la houlette du FMI pendant les années 1990 sous le gouvernement de Carlos Menem, ayant abouti à la méga crise de 2001 et au chaos politique.

Sources : BBC Mundo, El País Internacional, Página 12

Argentine / France

Visite officielle de François Hollande

En mettant l'Argentine au menu de son tour du monde diplomatique, le Président français entendait se saisir des opportunités offertes par le nouveau cours politique libéral, à savoir profiter de l'ouverture économique au marché international, synonyme d'opportunités pour les entreprises françaises. Elles sont actuellement deux cent cinquante à opérer en Argentine. La suppression du contrôle des changes et la possibilité pour les sociétés étrangères de rapatrier leurs dividendes, instaurées par décret par le gouvernement Macri, devraient renouveler l'intérêt des entreprises françaises pour l'Argentine.

D'après le quotidien *Libération*, François Hollande a apporté un soutien appuyé aux réformes engagées par Mauricio Macri, qui a « voulu mettre l'Argentine dans une situation nouvelle, plus ouverte, plus crédible ». Pour cela, la France entend « soutenir l'Argentine dans sa réintégration dans la communauté financière internationale ». Et François Hollande a multiplié les engagements : facilitation des crédits à l'exportation, soutien à la candidature de l'Argentine à l'OCDE, retour de l'Agence française de développement (AFD) dans le pays.

Par ailleurs, des accords de coopération dans les domaines scientifiques, universitaires et culturels ont été signés. Arianespace et Thalès sont intéressés au développement de la coopération spatiale car l'Argentine est le premier pays latino-américain à avoir fabriqué son propre satellite de communication, lancé

depuis Kourou il y a un an et demi, et souhaite lancer de petits satellites dans l'avenir.

Dans un autre registre, la France devrait aider l'Argentine à combattre le trafic de drogue en formant des juges, des policiers et en livrant de l'équipement de surveillance, selon *Clarín* cité par *Libération*.

Enfin, François Hollande a rencontré les organisations de défense des droits humains, et particulièrement les Grands-mères et Mères de la place de Mai, qui lui ont certainement tracé un tableau de l'état actuel des droits et rappelé un cas non résolu entre la France et l'Argentine, celui de la demande d'extradition demandée par la justice argentine de l'ancien officier de police Mario Sandoval, résidant en France et accusé de tortures et disparitions pendant la dictature. Les organisations de défense des droits de l'Homme l'ont accompagné au Parc de la Mémoire, un des lieux de mémoire installé dans l'ancien siège de l'Esmá, où sont gravés dans la pierre les noms de dix mille des victimes identifiées de la dictature.

Sources : Libération, Le Monde, Página 12

Brésil

Crise politique, zika et carnaval

Cette année, le zika et la crise politique ont fait de l'ombre au carnaval qui, traditionnellement, est l'événement du mois de février, mois des congés d'été, pour ceux qui peuvent en prendre.

Les opposants à Dilma Rousseff, après avoir au début du mois copieusement insulté la Présidente lors d'une séance solennelle du Congrès, ont, paraît-il, pris quelques vacances. En effet, la campagne pour la destitution de Dilma Rousseff a semblé être en état de latence, pour mieux reprendre en mars.

La Présidente en a profité pour mobiliser ses participants en préparation de la reprise des hostilités avec l'opposition. Surtout, elle n'a pas pris de congés et a assuré de manière ostensible la direction des opérations de lutte contre le zika. 220 000 membres des forces armées et 300 000 médecins ou agents sanitaires ont été mobilisés pour se rendre dans 27 Etats et des milliers de municipalités et combattre la prolifération du moustique vecteur

de l'infection. La campagne a reçu le soutien de la Conférence épiscopale et de l'Union des étudiants et d'autres organisations de la société civile.

Malgré les risques de multiplication des cas dans les foules rassemblées lors du Carnaval, les médecins n'ont pas proposé l'annulation des défilés carnavalesques, même si dans certaines villes les festivités ont été limitées par rapport aux années précédentes. A Rio, où l'on attend l'arrivée de 500 000 touristes pour les prochains Jeux olympiques, les autorités parient sur la fin de la saison des pluies et un climat un peu moins chaud, peu favorable à la vie du moustique.

De toute évidence, pour Dilma Rousseff, l'efficacité de la lutte contre le Zika peut être aussi un élément de sa campagne contre la destitution.

Sources : *El País Internacional*, Página 12

Colombie

Du Plan Colombia au Plan Paz Colombia

La visite à Washington du président Santos a été l'occasion de commémorer les quinze ans du Plan Colombia (2001) et, pour Barack Obama, d'annoncer le lancement d'une nouvelle formule, le Plan Paz Colombia (Paix Colombie).

Sans surprise, le président colombien a déclaré que le Plan Colombia, dont l'objectif était de trouver une solution au problème du trafic de drogues et au conflit intérieur opposant guérillas, forces armées et groupes paramilitaires, avait été utile et même fructueux, estimant qu'il avait obligé les Farc à accepter la négociation – en cours depuis trois ans à La Havane et proche d'une conclusion.

Les commentateurs non gouvernementaux font un bilan différent de ce plan. S'ils estiment que les offensives militaires menées par l'armée avec assistance américaine ont affaibli les capacités militaires des Farc et ont favorisé l'ouverture du processus de paix, les objectifs du Plan en matière de lutte contre les drogues – culture et trafic –, contre les violations des droits de l'Homme, n'ont pas été atteints et même, dans certains domaines, ont été contre productifs.

D'après les chiffres produits dans un rapport de l'ONG américaine WOLA (sigle anglais pour Bureau de Washington sur l'Amérique latine), qui se consacre à la promotion des droits humains en

Amérique latine, le Plan Colombia a présidé à la pulvérisation de glyphosate – produit soupçonné par l'Organisation mondiale de la santé d'être cancérigène – sur plus de 1,6 million d'hectares pour éradiquer les plantations de coca. Ce n'est qu'en 2015 que le gouvernement colombien a décidé de mettre un terme aux fumigations par voie aérienne de glyphosate et de passer à l'éradication manuelle. On peut imaginer les risques pour la santé des milliers de personnes vivant dans les zones d'épandage. En outre, explique WOLA, cette stratégie d'éradication de la coca, n'a pas fonctionné car si aux débuts de l'application du plan le nombre d'hectares en culture a baissé, il est reparti à la hausse ultérieurement. En 2014 seulement, les surfaces cultivées sont passées de 48 000 à 69 000 hectares) selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le délit. En 2015, les forces de sécurité colombiennes ont saisi 252 tonnes de cocaïne, un record. En outre, depuis 2001, le trafic de drogue s'est profondément transformé, avec une fragmentation des cartels et, surtout, un déplacement du trafic de la Colombie vers le Mexique.

Autre échec, en contradiction avec les objectifs énoncés du Plan : le nombre de victimes du conflit armé a augmenté considérablement au cours des huit premières années. En 2008, 800 000 personnes se sont

déclarées victimes auprès de l'organisme officiel, Unité des victimes, qui a enregistré comme victimes 7,8 millions de personnes, dont 75 % ont dénoncé des faits pendant les quinze années du Plan Colombia. Le déplacement forcé est particulièrement incriminé. Toutefois, on note que deux catégories ont connu une réduction du nombre des victimes : les homicides sont passés de 28 837 en 2002, à 12 673 en 2015, le nombre de victimes de massacres a chuté de 680 en 2002 à 54 en 2015, et les enlèvements de 2 882 en 2002 pour 210 en 2015, selon des statistiques du ministère de la Défense. En revanche la militarisation du territoire, essence même du Plan, a accru les risques pour les défenseurs des droits de l'Homme, même si c'est la population civile qui a le plus subi ses impacts, en particulier avec le contrôle systématique des achats alimentaires, la coopération des forces de sécurité avec les groupes paramilitaires, la pratique des « faux positifs » (civils assassinés par des militaires les faisant ensuite passer pour des guérilleros morts en combat), et les abus de tout ordre des services de renseignement.

Le Plan Colombia a eu des effets imprévus qui, dans la perspective de l'accord de paix, risquent de peser lourd dans sa mise en œuvre. Le développement d'activités minières illégales en est un : les experts en financement des guérillas avaient identifié le trafic de drogue, les enlèvements et l'extorsion, mais n'avaient pas imaginé que l'exploitation minière puisse être une source rentable de financement des groupes illégaux (paramilitaires comme guérillas). Le problème est devenu sérieux après 2007 lorsque les prix des matières premières se sont envolés. Les enquêtes et opérations policières contre ces activités n'ont commencé qu'en 2014-2015. La permanence de ces activités en temps de paix constituerait un risque certain.

Autre effet pervers : une partie des groupes paramilitaires qui entre 2003 et 2006 ont été « démobilisés » avec l'aval du gouvernement, s'est réorganisé en « bandes criminelles » – appellation gouvernementale – ou « groupes post-démobilisation paramilitaire » qui se consacrent au trafic de drogue, à l'extorsion et autres activités criminelles. La capacité de nuisance de certaines de ces bandes est telle que le gouvernement en est arrivé à autoriser contre elles des bombardements aériens. Les observateurs considèrent que l'avancée du processus de paix avec les Farc et la faiblesse numérique de la guérilla ELN fait que ces groupes criminels d'ex-paramilitaires constituent la principale menace à la sécurité du pays.

Enfin, troisième effet pervers : un des éléments clés du Plan Colombia était la professionnalisation des forces de sécurité. Cela a tellement bien marché que la Colombie est devenue une école de formation de cadres des forces de sécurité pour d'autres pays

d'Amérique latine et d'ailleurs, avec un cours pour former l'élite policière, baptisé Jungle. Cette surabondance de cadres formés, dans la perspective de la paix, a pour conséquence la démission des militaires colombiens de l'armée pour offrir leurs services à des armées d'autres pays, se transformant ainsi en mercenaires. C'est ainsi qu'on a découvert récemment que d'ex militaires colombiens étaient employés par les Émirats arabes unis pour combattre au Yémen.

Le Plan Colombia a donc eu des résultats, mais pas nécessairement ceux qu'espéraient ses instigateurs. En quinze années d'existence, il a coûté 10 milliards de dollars aux États-Unis et 120 milliards de dollars à la Colombie...

A l'occasion de son quinzième anniversaire et de la visite du président Santos aux États-Unis, Barack Obama a annoncé qu'il demanderait au Congrès une aide pour la Colombie de 450 millions de dollars, inscrite dans le budget 2017, dans le cadre d'un plan qu'il a baptisé Plan Paz Colombia. Ce nouveau Plan aura trois volets : la sécurité et la lutte contre les drogues, en réintégrant les Farc dans la société ; le développement de la présence de l'État pour renforcer l'État de droit et soutenir les économies rurales, en particulier dans les zones particulièrement touchées par le conflit ; le développement de la justice et des services essentiels pour les victimes du conflit. Pour atteindre les 450 millions de dollars annoncés, Obama devrait demander au Congrès 390 millions au titre de l'aide à l'étranger, le reste venant de programmes existants. Les États-Unis se sont aussi engagés, avec la Norvège, pour lancer une Initiative globale de déminage. L'objectif est que la Colombie puisse remplir son engagement d'être libérée des mines en 2021. Le projet se monte à 33 millions de dollars. La Colombie est en effet le pays où il y a le plus grand nombre d'accidents dus aux mines.

Pour que ce Plan Paz Colombia soit mis en œuvre, le Congrès doit donner son approbation, imprévisible en année électorale.

La visite à Washington du président Santos avait aussi un volet politique. En effet, si le gouvernement des États-Unis a apporté son soutien aux dialogues de paix, la prolongation de ceux-ci et surtout l'accord sur la justice transitionnelle a suscité des récriminations aux États-Unis, en particulier celles de l'organisation Human Rights Watch, très écoutée par les parlementaires démocrates. Santos a donc profité de son voyage pour faire de la pédagogie auprès des congressistes, expliquant le contenu et les termes des accords.

Source : BBC Mundo

Négociation avec l'ELN et 50^e anniversaire de la mort de Camilo Torres

Les négociations avec la deuxième guérilla du pays, l'ELN, ne sont pas aussi avancées qu'avec les Farc. L'ELN n'a pas la même puissance sur le terrain – elle compterait mille quatre cents combattants – ni la même capacité à occuper des territoires.

Les représentants de l'ELN, conscients que si les Farc et le gouvernement signent la paix, l'armée colombienne concentrera toutes ses forces contre eux, ont donné publiquement des signes qu'ils voulaient aller de l'avant dans la négociation. Ils attendaient un geste symbolique de bonne volonté du gouvernement : permettre l'identification des restes de Camilo Torres et leur inhumation. En effet Camilo Torres, prêtre révolutionnaire qui avait rejoint l'ELN, est mort au combat

il y a cinquante ans et enterré clandestinement dans un lieu tenu secret par les forces armées.

A la fin de l'année 2015, une cérémonie symbolique présidée par l'archevêque de Cali, avec la participation de toutes les églises locales, avait honoré la mémoire de Camilo Torres comme chrétien et comme prêtre.

Le président Santos a répondu en annonçant que le secret du lieu de la sépulture de Camilo Torres serait levé et, en même temps, en donnant l'ordre aux forces armées d'intensifier leurs actions contre l'ELN.

Pour l'ELN, la course contre la montre de la négociation a commencé.

Sources : *La Jornada, El Siglo*

Cuba / France

Visite officielle de Raúl Castro

Suite à la visite officielle à La Havane de François Hollande en mai 2015, Raúl Castro a effectué la première visite officielle d'un président cubain depuis 1995.

La normalisation des relations avec les Etats-Unis a permis cet échange de visites et le réchauffement des relations avec les pays de l'Union européenne. Car ce voyage du chef d'Etat cubain est aussi son premier voyage dans un pays de l'Union européenne.

A la faveur de cette visite de Raúl Castro, les deux parties ont réaffirmé leur souhait que les échanges entre les deux pays se développent. Au plan politique, François Hollande a soutenu la position cubaine en affirmant que le président Obama doit en finir avec l'embargo, « vestige de la guerre froide », pour que Cuba occupe pleinement sa place dans la communauté internationale, car c'est la volonté de celle-ci comme de Cuba. Le gouvernement français apprécie le rôle joué par Cuba comme interlocuteur du règlement de conflits, par exemple les bons offices déployés pour la paix en Colombie. Cuba est pour la France une porte sur l'Amérique latine, du fait de son énorme influence sur le continent.

Au plan économique et financier, le gouvernement français a joué un rôle essentiel dans l'annulation partielle de la dette cubaine de 11,9 milliards de dollars. Concrètement, outre les retards de paiement des intérêts (3,7 milliards d'euros), la France devrait annuler progressivement le principal et les intérêts d'origine, soit 530 millions de dollars. Une partie de cette dette, acquise il y a plus de trente ans, a été transformée en fonds

d'investissement bilatéral, pour un montant de 200 millions d'euros. L'Agence française de développement est chargée d'établir les projets qui seront financés sur ce fonds et, pour cela, établira des bureaux à La Havane. Ce chiffre de 200 millions est à comparer aux 180 millions d'euros d'exportations françaises à Cuba en 2014 et aux besoins d'investissements étrangers estimés à 8 milliards de dollars par le gouvernement cubain.

Reçu au Medef, le ministre des Relations extérieures cubain, Rodrigo Malmierca, a expliqué le souhait cubain de développer ses échanges avec la France et d'accueillir ses investisseurs par sa volonté de diversifier ses relations commerciales pour ne pas dépendre uniquement des Etats-Unis après la levée de l'embargo. M. Malmierca a aussi donné des assurances aux investisseurs français, préoccupés par la pérennité de leurs investissements, face à leurs concurrents américains. Il s'est aussi efforcé d'assurer aux entreprises françaises que le gouvernement cubain faciliterait la signature d'accords avec des entreprises locales.

Pour l'instant, seules quelques grandes entreprises française sont présentes à Cuba : Pernod Ricard – qui produit le rhum Havana Club –, Alcatel-Lucent, Total et Alstom.

Cuba / États-Unis

Les voies compliquées du dégel

Quelques jours avant que ne soit annoncée la visite de Barack Obama à Cuba, symbole du dégel entre les deux pays, plusieurs officiels américains ont livré des déclarations montrant que les chemins du dégel sont encore semés d'épines.

Par exemple, le chef du renseignement, devant la Commission des affaires militaires du Sénat, n'a pas hésité à qualifier Cuba de menace pour les États-Unis, juste après la Chine et la Russie, et à égalité avec l'Iran. Cet homme de confiance du président Obama a aussi rangé dans cette catégorie le Mexique, le Venezuela et le Brésil. La raison de cette déclaration peu diplomatique, compte tenu des nouvelles relations entre les deux pays, serait, selon lui, que les services de renseignement cubains « *continuent de voir les États-Unis comme une menace primaire* » et, en outre, que « *la Russie continuera de s'impliquer à Cuba, au Nicaragua et au Venezuela et voudra probablement un accès aux ports et aéroports de ces pays pour ses forces militaires* ». La pensée de la guerre froide n'est donc pas morte. Les projets de maintien, sous forme d'une entreprise privée, des émissions de radio Marti à destination de Cuba renforcent la conviction des Cubains que l'hostilité américaine à l'égard de leur pays est toujours aussi vive et périlleuse.

Autre épine : le sort de Guantánamo. Barack Obama a annoncé sa décision de fermer avant la fin de son mandat non pas la base militaire mais la prison où sont enfermés arbitrairement, sans procès, et torturés quelques centaines d'Afghans et autres ressortissants des pays du Moyen-Orient, capturés sur les champs de bataille d'Irak ou d'Afghanistan. L'annonce de ce projet a suscité une violente réaction des candidats républicains à la présidence des États-Unis, qui ne veulent ni fermer la prison ni restituer à Cuba le territoire sur lequel est implantée la base militaire. Il est prévisible qu'après la visite d'Obama à Cuba en mars, ce sujet pèsera dans la campagne électorale américaine.

La question des indemnisations pour les expropriations est elle aussi un objet conflictuel.

De nouveaux plaignants apparaissent, tels que la firme Office Dépôt qui réclame plusieurs centaines de millions de dollars. Il y aurait actuellement une liste de 8 821 demandes d'indemnisation d'entreprises et de particuliers américains qui assurent avoir été privés de leurs propriétés par le gouvernement révolutionnaire cubain pour, au total en dollars de 1960, près de 2 milliards de dollars. Cela étant, dans la négociation avec le gouvernement cubain, celui-ci oppose ses revendications d'indemnisation pour les conséquences de l'embargo... Et, dans le même temps, les investisseurs américains

pressés à présent de faire des affaires à Cuba, semblent ne pas considérer la question des indemnisations comme prioritaire.

En revanche le mois de février a apporté une série de signaux d'avancée du processus de dégel. D'abord, une entreprise américaine a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation du Département du Trésor pour ouvrir à Cuba une fabrique de tracteurs à bas coût, adaptés aux besoins des agriculteurs cubains, à partir d'un prototype dessiné depuis la reprise des relations diplomatiques. La technologie utilisée a été développée aux États-Unis, en utilisant des critères de soutenabilité et d'usage d'énergies renouvelables pour répondre aux pratiques de culture « organoponique » (c'est-à-dire agriculture bio) développées à Cuba.

Ensuite, le secrétaire d'État aux Transports des États-Unis a officialisé avec les autorités cubaines l'ouverture de lignes commerciales directes entre les États-Unis et Cuba d'ici la fin de l'année 2016. La convention entre les deux pays autorise jusqu'à vingt vols directs pour La Havane et dix autres à destination des autres aéroports internationaux de l'île.

Alors que l'embargo commercial interdit encore aux citoyens américains de voyager à Cuba, de fait en 2015, en dehors des Cubano-Américains autorisés à rendre visite à leurs familles, 160 000 Américains se sont rendus à Cuba en voyage de loisirs. Au point que la plateforme de location d'appartements Airbnb consacrée à Cuba est celle qui a connu la plus forte croissance depuis son ouverture en avril 2015. Cela étant, les professionnels du tourisme se demandent comment les infrastructures touristiques cubaines vont pouvoir faire face à l'afflux massif de touristes induit par l'ouverture des routes aériennes.

C'est dans la foulée de cette décision qu'a été annoncée la visite de Barack Obama pour le 21 mars. Cette visite officielle s'inscrit dans un calendrier politique décisif pour les mois et années à venir : un mois avant le grand rendez-vous politique cubain, le congrès du Parti communiste cubain (PCC), et à quelques mois de l'élection du successeur d'Obama. Le Président américain espère stimuler le processus de normalisation en se rendant à Cuba. Mais il ne lui reste que peu de temps pour tenter d'aplanir les obstacles à celle-ci, d'autant que l'éventualité que le prochain président des États-Unis annule les décisions exécutives d'Obama n'est pas à écarter, même s'il semble difficile qu'il revienne totalement sur les mesures bénéfiques aux entreprises américaines. De son côté, le gouvernement cubain a clairement déclaré que l'avancée des négociations diplomatiques vers la pleine normalisation des relations bilatérales dépend de la levée de l'embargo. Un objectif

difficilement atteignable en année électorale où le Congrès est en attente, même si Barack Obama peut encore prendre des mesures de relâchement des contraintes de l'embargo.

Le rendez-vous de La Havane entre Raul Castro et Barack Obama est hautement symbolique, d'autant que c'est la deuxième visite d'un président américain sur le sol cubain. Mais cette fois-ci, les gouvernants cubains clament haut et fort leur indépendance et souveraineté vis à vis des Etats-Unis. En d'autres termes, les deux chefs d'Etat vont se rencontrer sur un pied d'égalité et sur le territoire cubain.

Le sujet des droits humains, qui figure au menu des négociations diplomatiques, est clé pour Barack Obama qui a déjà annoncé qu'il

rencontrerait les dissidents. En effet, éviter une opposition radicale du Congrès à la poursuite des petits pas dans l'assouplissement des mesures de contrainte dépend pour partie de tels gestes symboliques. Sur le terrain, il n'est pas sûr que ce geste envers l'opposition politique favorise les changements souhaités par les Etats-Unis et soit bien vu de la population plus largement. Et le gouvernement cubain, de son côté, entend bien montrer au président Obama sa conception des droits de l'Homme, en insistant sur son caractère global.

Sources : BBC Mundo, *El País Internacional*, *Cartas desde Cuba*, *Havana Times*

Cuba et FMI

La normalisation des relations bilatérales avec les Etats-Unis sous-entend la réinsertion de Cuba dans l'économie mondiale globalisée.

A partir de ce postulat, s'est ouvert un débat sur l'opportunité ou non d'un retour de Cuba au sein du FMI, pour l'instant entre économistes, sur ses avantages et désavantages éventuels. Cuba a été membre de la Banque mondiale jusqu'en 1960 et du FMI jusqu'en 1964.

Les opposants, citations de Joseph Stiglitz à l'appui, insistent sur le rôle du FMI dans la mise en œuvre des politiques néolibérales et, partant, le risque politique que cela représente. Pour eux, la vraie question à se poser est celle de la nature spécifique de la politique économique et sociale qui justifierait que Cuba fasse appel au soutien financier, aux conseils techniques et à l'appui politique du FMI. Les économistes qui s'inclinent vers une adhésion au FMI manifestent leur préoccupation pour les réformes nécessaires – l'unification monétaire en particulier – pour que Cuba puisse accéder au marché international de capitaux pour financer son développement. Répondant aux

objections, ils arguent qu'un pays peut être membre du FMI sans pour autant négocier un plan d'ajustement structurel en échange de financements, et donnent l'exemple de la Chine qui s'en est servie pour affirmer sa présence sur la planète financière mondiale en faisant intégrer sa monnaie au panier de monnaies d'émission des droits de tirage spéciaux du FMI. A cela, les opposants font remarquer que la Chine est une grande puissance économique et démographique, contrairement à Cuba qui est un petit pays sous développé. Pour eux, une éventuelle adhésion au FMI n'est pas une décision technique mais pose un choix politique au gouvernement : soit conserver la totalité de son pouvoir de décision soit accepter de déléguer une partie de celui-ci à une institution internationale, sur laquelle le pays ne peut exercer le moindre contrôle.

Le débat devrait se poursuivre. Il ne manquera pas d'alimenter les discussions autour des orientations pour les années à venir qui auront lieu autour du congrès du PCC.

Source : Cuba posible

El Salvador Arrestation des assassins des jésuites de l'UCA

La police salvadorienne a arrêté quatre des dix-sept militaires en retraite impliqués dans le massacre en 1989 de six jésuites espagnols enseignant à l'Université centre américaine (UCA), réclamés par la justice espagnole via Interpol. Les autres ex-militaires impliqués sont passés dans la clandestinité.

Par ailleurs, une juge américaine a donné le feu vert à l'extradition en Espagne d'un ex-colonel et ex-vice-ministre de la Défense du Salvador, réclamé pour la même raison. Le Center for Justice and Accountability (CJA), s'est félicité de cette décision qui ouvre la voie à la « recherche de la vérité que les jésuites

comme les salvadoriens attendent depuis longtemps» et qui constitue une « affirmation des efforts [du juge espagnol] pour entretenir la justice universelle, défier l'impunité et juger ceux qui ont violé les droits humains ».

Ce crime a été perpétré par des membres du bataillon Atlacatl de l'armée salvadorienne, un corps d'élite commandé par le chef d'état-major adjoint de l'armée. Quatre ans après ces assassinats, la Commission Vérité pour le Salvador institué par les Nations unies avait déterminé qu'ils avaient été ordonnés par le haut commandement des forces armées pour, selon des sources concordantes, torpiller une issue pacifique et négociée au conflit armé, issue dont les jésuites étaient de fervents partisans.

Les familles et avocats des militaires réclamés par l'Audience nationale espagnole, forts du soutien de la grande famille militaire, ont déclaré que ces officiers ne se rendraient pas à la justice pour être extradés, ont exigé que les quatre militaires arrêtés soient remis en liberté, et ont affirmé qu'il s'agissait d'une « persécution politique, d'obscur intérêts venus d'ailleurs, un sentiment de haine antimilitariste ou des intérêts à déstabiliser le pays ».

Sources : El País Internacional, La Jornada, El Nuevo Herald

L'ex-président Funes devant la justice

Mauricio Funes, président d'El Salvador de 2009 à 2014, est envoyé devant la justice par la Cour suprême pour enrichissement illicite pendant sa présidence. Il n'a pas pu justifier ses dépenses et revenus pendant cette période, alors qu'il a pu rembourser une dette personnelle de 200 000 dollars et en plus économiser 150 000 dollars. Cela étant, ce procès au civil ne peut déboucher sur une peine d'emprisonnement.

L'annonce du procès intervient deux semaines après la disparition d'un autre ex-président salvadorien, Francisco Flores, lui aussi accusé d'enrichissement illicite et corruption.

Source : BBC Mundo

Equateur Contre la corruption dans l'armée

Le président équatorien Rafael Correa a démis le haut commandement des forces armées à la suite d'une histoire d'irrégularité commise dans la vente en 2010 de terrains propriété de l'armée au ministère de l'Environnement. Rafael Correa a pris cette décision quand l'Institut de sécurité sociale des forces armées (Isfaa) a refusé de rendre quarante-et-un millions de dollars de trop payé au ministère de l'Environnement.

Fin 2015, le Bureau du procureur de l'Etat a découvert en effet qu'un prix excessif avait été demandé pour ces terrains sur la base d'une estimation de la municipalité concernée. Le ministère des Finances a alors imaginé défalquer ce montant de la dette de 260 millions de dollars de l'Etat envers

l'Issfa qui correspond à la contribution de l'Etat au paiement des retraites des militaires. Le haut commandement a refusé pour ne pas déséquilibrer les comptes des caisses de retraites des forces armées. Cela étant, le gouvernement s'est engagé à ce que les retraites des militaires et des policiers soient versées.

Sources : BBC Mundo, El País Internacional

Guatemala

Premières condamnations pour crimes sexuels en temps de guerre

Fin février s'est achevé le premier procès pour crimes sexuels commis pendant la guerre civile du Guatemala, soit trente ans plus tôt. Deux militaires ont été condamnés à des peines très lourdes : 120 années de prison pour un lieutenant-colonel en retraite et 240 pour un employé civil au service de l'armée. Ils ont été reconnus coupables de délits et crimes contre l'humanité perpétrés pendant la guerre civile pour avoir séquestré 11 femmes de l'ethnie maya-keqchi qu'ils ont converties en esclaves sexuelles d'un détachement militaire.

Dans son verdict, le tribunal précise que les juges ont pu établir que les coupables « ont d'abord fait disparaître les hommes pour que les femmes restent seules et pouvoir les abuser sexuellement » et que « la répression de l'armée [...] était due au fait que les paysans cherchaient à régulariser la propriété des terres qui leur appartenaient depuis toujours, ce que contestaient les grands propriétaires ».

Le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies au Guatemala a déclaré dans un communiqué que cette condamnation « rend hommage aux victimes qui, après des décennies de lutte, obtiennent justice ».

L'avocat des deux condamnés a déclaré de son côté qu'avant même l'ouverture du procès il savait qu'ils seraient condamnés pour raisons politiques. Il a annoncé qu'il ferait appel avec la conviction que la sentence sera annulée pour cause d'irrégularités, par exemple le fait que l'enquête et la gestion de scènes de crime aient été déléguées à une organisation non gouvernementale telle que la Fondation d'anthropologie légale.

Sources : BBC Mundo, *El País Internacional*

Honduras

Avocats victimes des violations des droits de l'Homme

Selon un rapport de la Commission nationale des droits Humains du Honduras (CONADEH), cent deux avocats sont morts de mort violente au cours des cinq dernières années. Les juristes sont les professionnels les plus frappés par l'insécurité qui règne dans le pays, l'un des plus violents d'Amérique centrale, après le Salvador et le Guatemala. Le rapport révèle que 94 % de ces assassinats sont restés impunis.

Source : *El País Internacional*

Mexique

La visite du Pape

Les attentes entourant la visite du pape François au Mexique étaient immenses parmi tous les militants des droits humains, victimes de la violence des cartels comme des forces de l'ordre, migrants et leurs défenseurs, communautés indigènes, femmes menacées de femicide, jeunes sans avenir, etc. Ces espérances étaient fondées sur les précédents voyages du pontife et ses homélies sur les inégalités. Comme le disait un commentateur

d'un hebdomadaire catholique s'adressant à ceux qui estimaient qu'il aurait pu être plus ferme sur tel ou tel aspect de la politique mexicaine, François n'est pas Superman et ne peut redresser tous les torts.

François arrivait sur un terrain miné, un enfer selon certain.

Depuis les deux présidences du PAN, la laïcité du Mexique n'est plus qu'une clause constitutionnelle et Enrique Peña Nieto, en

recevant le pontife au Palais national, siège du gouvernement, escomptait que sa popularité rejaillisse sur son gouvernement. Las, François n'y a pas fait un discours diplomatique. Il a appelé de ses vœux la construction d'une politique « *authentiquement humaine* » et, face à Peña Nieto, a demandé aux dirigeants de faire preuve de responsabilité. Ces derniers doivent « *s'employer tout particulièrement à offrir à tous les citoyens la possibilité d'être des acteurs dignes de leur destin [...]. Il ne s'agit pas seulement d'une question de lois demandant améliorations et actualisations mais plutôt de la formation urgente de la responsabilité personnelle* ». Et d'ajouter que la recherche de privilèges conduit à la corruption et la corruption conduit inexorablement à la violence. Une remarque qui de toute évidence a fait mouche.

L'Église mexicaine est divisée. D'un côté la hiérarchie catholique fait preuve d'un solide conservatisme et est très éloignée de cette Église « pauvre et pour les pauvres » que souhaite le pape François. De l'autre l'évêque de Saltillo, Mgr Raúl Vera, et l'équipe de prêtres qui prêtent aide et solidarité aux migrants accompagnent les défenseurs des droits humains. S'adressant à la hiérarchie de l'Église dans la cathédrale de Mexico, François en a profité pour leur donner une leçon : « *ce n'est pas de princes que nous avons besoin, mais d'une communauté de témoins du Seigneur* », et a prôné une Église transparente où on ne perd pas son temps en « *médiances et en intrigues* » et où on ne se laisse pas « *corrompre par un matérialisme trivial* ». Il a demandé aux évêques de ne pas mépriser le défi posé par le trafic de drogue, les a invités à ne pas se limiter à des condamnations générales et à faire preuve de « *courage prophétique* ». « *Ne donnez pas de vieilles réponses aux nouvelles demandes. [...]* *Pauvres de vous si vous vous endormez sur vos lauriers.* » Un observateur des voyages papaux assure que jamais encore le pape n'avait autant parlé sans mâcher ses mots et a assuré que l'admonestation aux évêques avait été impressionnante par sa force.

François a aussi bousculé les certitudes et les pratiques de la hiérarchie catholique mexicaine lors de son passage au Chiapas, Etat dont la majorité de la population est indigène et Etat le plus pauvre du Mexique. D'abord, il y a célébré une messe accompagné de diacres indigènes au cours de laquelle ont été faites des lectures dans différentes langues locales. En outre, il a décrété officiel l'usage de langues originaires dans les cérémonies religieuses. Pire encore, aux yeux de la hiérarchie mexicaine, il est allé s'incliner sur la tombe de l'évêque Samuel Ruiz, défenseur des peuples indigènes du Chiapas, proche de la Théologie de la libération et, par voie de conséquence, très questionné par la hiérarchie et les prédécesseurs de François. Ce faisant, le pontife a peut-être donné une chance à

l'Église catholique du Chiapas de lutter à armes égales avec les Églises évangéliques qui y sont maintenant majoritaires parmi les populations indigènes, en respectant leurs langues, leurs coutumes et en étant à l'écoute de leurs besoins.

Mais cette incursion au Chiapas a eu surtout une portée politique majeure touchant à la fois la politique de l'Église catholique mexicaine mais aussi celle du gouvernement mexicain, méprisante à l'égard de ces populations. Dans un geste symbolique, il a demandé pardon aux peuples indigènes pour la manière dont l'Église les a traités pendant longtemps : « *vos peuples ont été incompris et exclus. Cela nous ferait le plus grand bien d'apprendre à dire pardon. Le monde d'aujourd'hui, dépouillé par la culture du jetable, a besoin de vous* ».

Enfin, le pape a choisi d'aborder la question des migrations en un haut lieu symbolique : à Ciudad Juarez, face au Rio Bravo, sur la frontière séparant le Mexique des Etats-Unis, il a officié une messe suivie des deux côtés de la frontière, dédiée aux migrants. Dans son homélie il a dénoncé la « *crise humanitaire* », « *la tragédie humaine de la migration forcée que l'on peut mesurer avec des noms, des histoires, des familles* ». Quelques jours auparavant, il avait émis le souhait que le Mexique « *soit un pays où le rêve ne passe pas par l'émigration* ».

Certains ont été en partie déçus par le voyage du pape. Ils attendaient des gestes sur les 43 disparus d'Ayotzinapa et sur les disparitions de femmes à Ciudad Juarez. Certes. Néanmoins, les observateurs des voyages pontificaux estiment que ses remarques sur les inégalités, la corruption, le traitement des minorités, les migrants vont dans le sens des demandes de la société civile. Et, comme le disait un commentateur d'un hebdomadaire catholique, François n'est pas Superman ni même Batman et ne peut redresser tous les torts !

Sources : BBC Mundo, Proceso, La Jornada, El País Internacional

Massacre en prison

Une bagarre entre bandes rivales de détenus dans un Centre préventif de réinsertion sociale, situé à Topo Chico près de Monterrey (Nord du Mexique), a fait neuf morts, dont cinq brûlés vifs, et douze blessés. Les deux groupes rivaux, appartenant au même cartel, celui des Zetas, se disputent le contrôle de ce centre de détention.

Topo Chico souffre de surpopulation, d'un manque de gardiens – 250 gardiens pour 3 500 reclus –, voit de petits délinquants mélangés aux membres des cartels, plus la corruption généralisée. C'est ainsi que les autorités ont perdu le contrôle du centre de détention qui est devenu un espace de délit, d'extorsion à la merci des bandes de délinquants et de fonctionnaires corrompus.

Cette nouvelle explosion de violence carcérale est un exemple de la situation désastreuse des prisons du pays. La force de la puissance publique et l'Etat de droit y sont absents, le système carcéral s'est transformé en négation de la légalité et un exemple d'institution transformée en organe de délit,

car la corruption, les inégalités, les injustices et le mépris pour la vie et les droits humains ont remplacé les principes de réhabilitation et de réinsertion sociale par des mécanismes de reproduction de la criminalité.

Au cours des dix dernières années trois cents détenus sont morts dans des mutineries. Le quotidien *La Jornada*, qui exprime le point de vue de la gauche mexicaine, affirme qu'« *il n'y a pas d'indices que le gouvernement ait l'intention d'adopter des mesures pour inverser cette situation. On peut même se poser des questions sur les intentions de certains cercles de l'administration publique, qui mettraient en pratique une intolérable politique d'épuration sociale semblable à celle encouragée par le gouvernement antérieur qui se félicitait du fait que les délinquants s'entretuent* ». Le quotidien appelle à la récupération de la légalité par l'observation des droits de l'Homme dans tous les domaines et dans toutes les circonstances.

Sources : *La Jornada, Proceso*

Puerto Rico

Proposition de réduction de la dette

Le gouverneur de Puerto Rico a présenté à ses créanciers un plan de réduction de la dette, comportant une décote de 45 %.

Depuis plus de six mois le gouverneur a averti de l'impossibilité de paiement des créances. En août a eu lieu un premier défaut de paiement. Depuis, le gouverneur essaie d'appliquer un plan d'ajustement budgétaire, mais la situation ne s'améliore pas car le Congrès des Etats-Unis refuse d'aider

Puerto Rico en accédant à la législation sur les faillites. L'échéance de fin janvier de la dette publique d'une valeur de 900 millions de dollars ne pouvait être honorée. En mai et juin prochains, l'île doit affronter deux autres échéances de taille. Aussi le défaut de paiement est à l'ordre du jour.

Source : *El País Internacional*

République dominicaine

La CIDH sur les droits des Haïtiens

Dans un nouveau rapport, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) a conclu que la décision de 2013 du Tribunal constitutionnel instituant le principe de rétroactivité pour retirer leur nationalité dominicaine à des citoyens d'origine haïtienne, faisant des dizaines de milliers d'apatrides, « était discriminatoire parce qu'elle ne touchait que des personnes d'ascendance haïtienne » et épargnait d'autres origines. La CIDH relève aussi que les mesures législatives et réglementaires appliquées pour palier l'impact de l'apatridie n'ont pas permis de rétablir les droits fondamentaux de ces personnes.

Pour mémoire, la décision du Tribunal constitutionnel avait privé de la nationalité dominicaine, de manière rétroactive, plus de deux cent mille personnes nées sur le sol de la République dominicaine de parents ayant immigré entre 1929 et 2010. Les protestations et condamnations nationales et internationales ont obligé le gouvernement dominicain à approuver un plan national de régularisation des étrangers. La CIDH a apprécié cette démarche comme une tentative de « réponse à la situation des personnes affectées » mais « rejette que les personnes nées sur le territoire dominicain et qui, conformément à

la législation dominicaine, soient considérées comme étrangères». La CIDH fait aussi remarquer que des dizaines de milliers de personnes et leurs descendants n'ont toujours pas récupéré leur nationalité, ce qui les rend éligibles pour une expulsion, en contravention des normes internationales, mais les prive de

droits fondamentaux car, devenus « citoyens fantômes, ils ne peuvent accéder à un emploi, s'inscrire à l'université ou consulter un médecin », selon un rapport d'Amnesty International de novembre 2015.

Source : *El País Internacional*

Uruguay / France

Visite officielle de François Hollande

François Hollande a effectué une visite officielle éclair de quelques heures à Montevideo, à la suite de ses deux autres escales latino-américaines, au Pérou et en Argentine. Cette visite faisait suite à celle du président Tabaré Vázquez, à Paris. Au-delà de la célébration par le Président français de l'exemplarité de l'Uruguay dans la défense des libertés et sa capacité historique d'innovation politique – droit de vote des femmes et abolition de la peine de mort plusieurs décennies avant la

France –, la visite s'est limitée au rappel de la volonté de coopération entre les deux pays en matière universitaire et de la coopération existante entre l'Institut Pasteur et sa filiale uruguayenne. Il avait été annoncé des discussions entre présidents sur la vente à l'Uruguay de vedettes et hélicoptères militaires. La presse uruguayenne n'en a pas fait mention, ni pendant ni après la visite.

Source : *La República*

Venezuela

Vers la fin anticipée du mandat de N. Maduro ?

La coordination de l'opposition, la MUD, prépare la fin anticipée du mandat de Nicolás Maduro. La MUD a convenu que le moment est venu d'utiliser sa majorité parlementaire pour faire voter un amendement constitutionnel pour réduire le mandat présidentiel à quatre ans.

Le projet d'amendement constitutionnel proposé nécessite une majorité simple pour être adopté et ensuite un referendum consultatif. L'opposition semble préférer cette solution, plus simple et plus rapide, au referendum révocatoire qu'elle avait annoncé avant les élections, pour lequel il faudrait réunir d'abord des signatures puis le nombre de voix nécessaires à la révocation du Président. Un processus long et incertain.

La crise économique est tellement profonde que tous les partis de l'opposition sont maintenant favorables à cette issue anticipée et certains commentateurs estiment qu'elle conviendrait aux chavistes confrontés au dilemme d'élaborer dans l'urgence un nouveau

modèle de développement dans des conditions de chaos économique et de crise politique, sans espoir d'une remontée rapide du prix du pétrole.

Si l'amendement est adopté, il prendrait effet immédiatement. Dans ce cas, le mandat de Nicolás Maduro prendrait fin en 2017 et de nouvelles élections présidentielles auraient lieu d'ici la fin de l'année. D'ici là, la crise économique continue et les économistes sont très pessimistes sur les chances du pays de ne pas s'effondrer prochainement.

De son côté, Nicolás Maduro ne donne pas de signes de vouloir abandonner le pouvoir de son plein gré, au contraire.

Sources : *El País Internacional*

